



CONTRAT FRUITS DE CORSE - PALETTE DE RIVARENNES

NOVEMBRE 2019 - AVRIL 2020

Le contrat est passé entre la Coopérative ALIMEA représentée par son Président Jean Guy DUMONT et le consommateur désignés ci-dessous :

Coopérative ALIMEA Jean Guy DUMONT BRAVONE – 20230 LINGUIZETTA www.alimea.fr Les producteurs : Alexandra Alonso, Daniel Barret, David Ceccoli, Renaud Dumont, Eric Poli, Jean Pierre Giansily et Alain Suavet	AMAP _____ NOM, PRENOM : _____ Adresse : _____ Téléphone : _____ Mobile : _____ Courriel : _____
---	---

TERMES DU CONTRAT

La Coopérative ALIMEA et les producteurs s'engagent :

- à cultiver dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique.
- à fournir une part de la récolte diversifiée.
- à fournir les informations nécessaires à la compréhension du partenariat.

Le consommateur s'engage :

- à prendre connaissance des diverses informations sur le fonctionnement de la Coopérative ALIMEA et les diverses spécificités des productions.
- à partager les risques liés aux intempéries, ravageurs et maladies qui font partie intégrante de l'agriculture et qui peuvent nuire à la récolte ainsi qu'au transport en Corse et lieu de distribution.
- à partager la récolte : 1 seule cagette de 10 kg par contrat.
- à venir chercher sa cagette le jour convenu par l'AMAP. En cas d'impossibilité, il appartient au consommateur de faire retirer sa cagette par un tiers. La récolte étant achetée à l'avance, il est impossible de rembourser les cagettes non retirées.
- à régler la totalité du montant de la saison par chèque

Contenu indicatif de la cagette :

6 livraisons mensuelles de novembre 2018 à avril 2019 : Clémentine, orange et pomelo ; diversité dans la mesure du possible : avocat, citron lime, kumquat, kiwi.

Modalités de paiement : Prix de la cagette de 10 kg : 29 €

Cocher l'option choisie :

- Totalité en une fois** : 1 chèque de 174 € à l'ordre d'ALIMEA, daté du jour d'engagement
- En 3 règlements** : 3 chèques de 58 €, datés du jour d'engagement
- 6 mensualités** : 6 chèques de 29 €, à l'ordre d'ALIMEA, datés du jour d'engagement

Coopérative ALIMEA Je soussigné Jean Guy Dumont, président, avoir pris connaissance des obligations stipulées dans ce contrat et confirme mon engagement envers les consommateurs. Date et signature : 02/10/19 JG Dumont	Le titulaire du contrat Je déclare avoir pris connaissance des obligations qui m'incombent et confirme mon engagement au titre de ce contrat envers les producteurs et la coopérative et dans le respect des règles d'organisation de l'AMAP. Date et signature :
--	---